



Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

Compte-rendu du séminaire du 31 janvier 2019

(Banque des territoires, Paris)

Collectivités et établissements d'ESR et transition énergétique

La collaboration entre universités et collectivités se met en place afin d'alimenter la transition énergétique. Ce séminaire a permis de mettre en valeur des expériences de co-construction de stratégies territoriales en matière d'énergie ou de mobilité, de participation d'étudiants à des projets territoriaux ou de mobilisation collective pour mieux gérer les déchets. Il montre également que l'exemplarité des universités s'avère importante afin d'insuffler des changements de comportements.

Le 31 janvier 2019, le séminaire « Collectivités et établissements d'ESR et transition énergétique » s'est déroulé dans les locaux de la Banque des territoires, partenaire des organisateurs (associations d'élus et CPU). « Ce séminaire entend mieux positionner les collectivités dans la transition énergétique et montrer que les universités ont un ancrage dans le territoire, l'emploi, l'innovation et le développement économique », introduit **Françoise Morsel**, responsable des partenariats à la Direction des investissements de la Banque des Territoires.

Rappelant les enjeux mondiaux et nationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre, **Arthur Riedacker**, administrateur de l'Avuf, délégué au développement durable, souligne la nécessité d'« engagements forts, notamment de la part des villes et des établissements d'ESR, qui peuvent avoir un effet d'entraînement ». Ce séminaire vise « à échanger sur les façons d'agir et les contraintes juridiques et financières, à mieux faire connaître les actions déjà réalisées, identifier et préciser comment les obstacles ont pu être surmontés ». Il doit aussi permettre « d'améliorer la coopération entre élus et universités pour les transformations énergétiques et de faire des recommandations pour la duplication des actions ».

Les informations et enseignements de ces journées d'études seront publiés sur les sites internet des quatre associations du bloc local.

Conférence d'ouverture

La conférence d'ouverture, intitulée « **Transition énergétique, quel rôle pour les collectivités locales et les établissements d'ESR ? Quelles coopérations possibles pour un renforcement des démarches de chacun ?** » était animée par **Philippe Angotti**, délégué adjoint de France Urbaine.

Un devoir d'exemplarité

« Les expériences doivent passer du local à la généralisation », commente **Olivier Laboux**, vice-président de la Conférence des présidents d'Université (CPU), président de la transition écologique et énergétique de la CPU jusqu'à fin 2018 et président de l'Université Nantes. Il introduit la conférence en citant la paléoclimatologue Valérie Masson-Delmotte : « les campus ont vocation à rayonner sur les territoires et porter les transitions en cours dans notre société ».





Depuis la loi d'autonomie des universités (loi LRU) en 2007, les universités prennent de plus en plus en charge leur patrimoine universitaire, sujet qui constitue « une interface majeure avec les collectivités locales ». Selon lui, « il faut s'organiser dans un parallélisme des formes. Les présidents d'université parlent avec les présidents des métropoles, la CPU avec les associations d'élus. Nous devons travailler sur la convergence des transitions, savoir comment les conduire, avec quelles solutions techniques et financières ».

Olivier Laboux rappelle à quel point les universités sont des acteurs des politiques publiques : « 10 000 étudiants dans l'île de Nantes sur une friche industrielle, c'est de la politique publique, qui implique de gérer des flux ». Il cite également le réseau de chaleur de Poitiers qui alimente l'université en énergie 100% renouvelable. « Nous avons un devoir d'exemplarité pour les étudiants citoyens, en matière de recherche mais aussi de quotidien, par exemple dans la gestion de l'énergie. Le problème, c'est la soutenabilité des projets. Ceux-ci sont financés à 30% par des subventions d'amorçage et 70% en fonds propres, avec un recours important à l'emprunt. Parallèlement, en un an, nous pouvons réaliser 30% d'économies d'énergie ».

Les principaux obstacles à cette transition énergétique croisée semblent d'ordre technique et financier ; la capacité d'emprunt des universités augmente « la dette Maastricht ». « Il n'y a pas de modèle vertueux pour améliorer et entretenir les bâtiments universitaires », observe-t-il.

Métropole du Grand Nancy : la co-construction d'une stratégie

Vincent Huault (VH) vice-président de l'Université de Lorraine, est également pilote du COTEN (Comité de transition écologique de Nancy) qui réunit des chercheurs et enseignants-chercheurs pour accompagner la transition énergétique à l'échelle du territoire : « c'est intéressant de montrer que la ville de Nancy, qui accueille 45 000 étudiants, associe des chercheurs pour bénéficier de leur savoir-faire dans le cadre de son programme de transition énergétique à horizon 2030 ». Des groupes de travail couvrant 7 sujets (transition énergétique, éco-mobilité, préservation de la biodiversité, urbanisme, transition alimentaire, gestion des déchets et fiscalité) ont été mis en place « pour identifier des actions et tester des idées ». « Il faut décliner les idées à l'échelle du territoire, obliger à penser plus large que la métropole. La clé d'entrée des projets est qu'ils soient réalistes et réalisables. Par exemple, l'éolien, ce n'est pas possible à Nancy, mais la filière bois semble intéressante. ». Dans le cadre de la transition énergétique, l'Université et la Ville sont « partenaires, co-constructeurs ». Ensemble, ils se demandent « comment passer de l'idée à l'application concrète ».

Déjà, 30 actions sont prévues dans chacun des trois domaines - ville saine, ville nature et ville positive. Elles s'appuient sur la formation, la sensibilisation, la recherche, mais aussi l'expérimentation du covoiturage ou proposent des tests virtuels d'itinéraires cyclables. Une partie des actions sont issues du COTEN, d'autres d'une plateforme participative ou encore des services de la mairie. « L'étape suivante sera la mise en place d'indicateurs pour le suivi et le développement de partenariats de recherche ».

Philippe Pelletier : « c'est le moment idéal pour pousser le mouvement »

« J'ai reçu un mandat du gouvernement pour contribuer à animer la société vers un objectif de bâtiment durable, sur un temps long », rappelle **Philippe Pelletier**, président du Plan Bâtiment Durable, mis en place il y a dix ans. La première lettre de mission date de 2009, la dernière de 2017.





« Des milliers de gens se sont rassemblés pour être efficaces, mettre en place des dispositifs de soutien juridiques, étudier des parcours, les rythmes de mise en place... Le Plan Bâtiment, intermédiaire de la société avec l'appareil d'Etat, fait remonter ce qui est perçu sur les territoires. Il met en réseau, le tout sans argent et une toute petite équipe ».

En matière de rénovation des bâtiments éducatifs « nous avons conduit une réflexion collective¹ avec la Banque des Territoires qui pose les fondations d'un vaste plan de rénovation de ces bâtiments ». **Philippe Pelletier** note « pour la première fois, des signes que les efforts vont favoriser l'action ». Premièrement, le Plan de rénovation énergétique des bâtiments du gouvernement, datant d'avril 2018, compte deux priorités d'action, dont la rénovation des bâtiments publics, ciblée sur les bâtiments dits du « quotidien » et donc les bâtiments éducatifs. Afin de compléter cette information, **Hubert Briand** (BdT) précise que 1,8 Md€ sont destinés aux bâtiments administratifs de l'Etat et 3 Md€ aux bâtiments des collectivités. « Les bâtiments éducatifs se situent dans les deux catégories ».

Deuxième avancée : après l'annulation du « décret tertiaire » de 2017, une nouvelle base légale à l'obligation de rénovation énergétique du parc tertiaire a été posée dans la loi ELAN et les textes réglementaires d'application sont en cours d'élaboration dans un dialogue fructueux entre les pouvoirs publics et les professionnels. Les textes, qui devraient être publiés « à l'été prochain », « vont donner aux actions la force pour demander des moyens ». **Philippe Pelletier** note encore « la conjonction interministérielle pour porter ce sujet - ministères de l'Ecologie et de l'Education nationale et l'Agence de cohésion des territoires ».

Il y a, par ailleurs « de l'argent à engager, pas facile d'accès, mais il existe et n'a pas été entièrement consommé ». Le président du Plan Bâtiment Durable se félicite également de « la vigueur que représente le parc universitaire » : la « Charte Tertiaire »², créée en 2013 par le Plan Bâtiment Durable, et qui invite les acteurs à anticiper l'obligation légale de rénovation, compte 150 signataires aujourd'hui et dont un nombre croissant d'universités. « C'est un levier important de mobilisation ».

« Nous portons, notamment avec la Banque des Territoires, le projet d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments éducatifs avec près d'une quinzaine d'universités », poursuit **Philippe Pelletier**. « L'idée est d'obtenir du gouvernement le lancement d'un signal : affirmer que le parc éducatif doit être l'objet d'actions prioritaires dans les années qui viennent, de programmes vertueux d'économie d'énergie, de rénovations globales. Cette action d'ensemble est nécessaire ». En outre, en associant la communauté éducative à ce projet, en ajustant des comportements, « les jeunes deviennent ambassadeurs du changement et peuvent porter le mouvement de rénovation au sein du logement de leurs parents ».

« Tous les éléments du puzzle se mettent en place. C'est le moment idéal pour pousser le mouvement d'un vaste plan de rénovation des bâtiments d'enseignement », conclut le président du Plan Bâtiment Durable.

¹ http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/180529_-_rapport_renovation_batiments_educatifs_pbd_cdc_vf-2.pdf

² <http://www.planbatimentdurable.fr/charte-pour-l-efficacite-energetique-et-r204.html>





L'Université, « un acteur majeur qui pèse sur son environnement »

Guillaume Decroix, sous-directeur immobilier à la Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rappelle que « nous sommes en phase de disette budgétaire et à la fin d'un cycle de financement de l'immobilier, des CPER 2015-2020 et du Plan Campus, ce qui implique de trouver de nouvelles solutions ». Pour le représentant de l'Etat, les nouveaux textes législatifs permettent la valorisation du patrimoine dans le cadre de son exploitation, « en sortant d'une spirale de récupération des mètres carrés ». L'Université a dorénavant la possibilité « de faire ses arbitrages, d'optimiser les espaces qu'elle exploite ».

Guillaume Decroix souligne encore l'importance de la mise en place des Schémas pluri-annuels de stratégie immobilière pour chaque université, validés par le ministère et la direction de l'immobilier de l'Etat à Bercy, qui permettent de faire une synthèse et de présenter une vision stratégique. « Ces Schémas ont la vertu de l'agilité, ils doivent s'opérer dans le cadre d'un échange entre les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales sans intervention de l'Etat ».

Face aux questionnements exprimés sur les financements, **Guillaume Decroix et Philippe Pelletier** estiment que l'argent n'est pas le seul sujet de l'équation. « Si on invente des projets partagés, il est possible d'associer différents financements, des emprunts qui doivent être « verdis » et des financements européens, car les Régions vont pouvoir capter des fonds de formation au titre du Feder ».

Des étudiants très engagés

Au-delà des problématiques de financement, les questions dans la salle évoquent le besoin d'articulation entre les différents acteurs et la place des étudiants dans les économies d'énergie, sachant que « la prise de conscience des étudiants et leur engagement associatif est très fort, notamment dans le cadre du REFEDD (Réseau français des étudiants pour le développement durable) ». Le rôle important des universités et des villes pour accompagner les demandes des étudiants est souligné, en particulier en matière de gestion des déchets et de mobilité. **Hugo Butery**, président de l'association étudiante de développement durable de l'Ecole d'ingénieurs Efrei Paris, membre du REFEDD, présente l'activité de l'association très investie dans la réduction des déchets et la mise en place de panneaux solaires sur le toit de l'école.

« Les étudiants s'engagent facilement, les chercheurs aussi, mais pas les politiques », regrette un participant. Mais les difficultés peuvent être dépassées, estime Olivier Laboux. Faisant part de son expérience dans le Quartier de la création sur l'île de Nantes, il rappelle les « négociations rugueuses du départ, qui se sont débloquées en changeant de prisme, en mettant tout le monde autour de la table pour réfléchir globalement au développement du territoire autour de l'université créative ».





Atelier 1 - Sobriété et efficacité énergétique : mêmes enjeux pour les universités et les territoires

Les ateliers sont consacrés à la présentation d'exemples de collaborations entre universités et collectivités locales et au partage d'expériences. « Il n'y a pas de grande différence dans la gestion du patrimoine immobilier d'une agglomération et d'une université », observe **Hubert Briand**, de la Banque des Territoires, animateur de l'atelier 1 consacré à la sobriété et à l'efficacité énergétique. « Les deux sont confrontés aux mêmes difficultés dans la gestion des énergies renouvelables, au coût de l'inaction, au besoin de rénover avec un potentiel d'économies phénoménal. Seules les préoccupations financières sont un peu différentes ».

Grenoble INP-Ense3 : les étudiants, véritable gisement d'innovation pour le territoire

Grenoble INP-Ense3 est fortement impliquée dans les enjeux énergétiques du territoire. « Les étudiants sont rarement considérés comme des acteurs du présent, alors qu'ils sont déjà des utilisateurs, voire des innovateurs, puisqu'ils sont nés avec le digital. Il est important de les mobiliser autour des enjeux de société », présente **Yves Maréchal**, directeur de cette école d'ingénieurs qui travaille sur les thématiques de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. Afin de valoriser ce potentiel, l'école a décidé d'impliquer les étudiants dans des projets de territoire, de les inciter à développer des initiatives, leur montrer qu'ils peuvent contribuer à la recherche et au développement, créer de la valeur ou des start-ups.

« L'école, dans un nouveau lieu financé en PPP, exemplaire en termes énergétiques (économies de 50%) et en consommation d'eau (économies de 70%), est également un lieu d'échanges, de vie, d'expérimentations, avec des plateformes technologiques en living lab ou fab lab », poursuit son directeur. Les étudiants y sont impliqués, dès la première année, dans des projets commandés par les collectivités et les entreprises locales, sollicités par un service dédié de l'école. « La difficulté est de convaincre qu'un étudiant en formation peut amener des réponses, que c'est un potentiel énorme. C'est plus facile lorsqu'il s'agit d'un laboratoire de recherche. Mais les grands groupes savent que l'innovation ne vient pas que de l'intérieur, ils peuvent aller chercher ces signaux à l'université, réservoir à idées qui permet de se ressourcer, de créer le futur business. Elle offre la matière grise, matière des projets innovants ».

Plusieurs outils sont mis en œuvre dans ce cadre : dans les « hackathons, défis de créativité », les étudiants doivent trouver, en une semaine, des solutions à une problématique donnée : impliquer les habitants d'un quartier pour une meilleure efficacité énergétique, mobiliser les citoyens autour du plan climat métropolitain, repenser les circuits de livraison... « Cela les oblige à travailler ensemble, en réseau, à sortir des sentiers battus, avoir des idées ou l'envie de créer des entreprises ». Les étudiants interviennent aussi dans le cadre de projets industriels de six mois qui répondent à un besoin spécifique, tels que l'aménagement d'une Zac ou le recyclage des eaux usées. Ils sont également mobilisés, dans le territoire, pour l'organisation de conférences, de séminaires ou d'audits. Et, sur le long terme, ils sont accompagnés par 100 chercheurs et 16 laboratoires pour leurs projets de recherche, tels que la conception et la gestion énergétique à l'échelle d'un quartier. Les chaires, sur périodes plus longues, viennent compléter la palette des projets, en lien avec des entreprises.





« Les étudiants sont un véritable gisement sous-exploité. Il faut faire en sorte qu'ils soient acteurs des politiques publiques dès leurs études, avec des projets financés autrement », commente **Yves Maréchal**. Tous ces projets sont « des actes pédagogiques, encadrés par les enseignants, qui n'ont pas qu'un rôle d'enseignement, mais aussi un rôle sociétal ».

L'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire diversifié des universités

L'Agglomération de Cergy-Pontoise a également développé des collaborations avec l'université de Cergy-Pontoise, mais aussi avec des universités hors du territoire. A titre d'exemple, « dans le cadre du PCAET et de la réalisation d'un schéma directeur énergétique, la communauté d'agglomération a confié une mission d'études de pré-faisabilité sur le potentiel géothermique dans le Trias, au pôle géo-sciences de l'université de Cergy-Pontoise, en finançant un stage de Master 2 et l'achat de données », expose **Marc Denis**, vice-président en charge du développement durable à la Communauté d'Agglomération.

Les partenariats avec l'université prennent diverses formes : accueil de stagiaires, projets tutorés, conventions d'études pour la recherche, participation à des séminaires, mise en relation des entreprises et de l'université. « La question climat-énergie est transversale, elle a la capacité de mettre en mouvement et en relation quasiment tous les services de l'agglomération et le monde de la recherche ».

L'agglomération a également organisé un stage pour des étudiants d'Agrocampus Ouest et de l'Université Paris Nanterre sur le développement d'un plan alimentaire territorial, en collaboration avec le Parc naturel du Vexin. Autre exemple de partenariat : les Ateliers de maîtrise d'oeuvre urbaine de Cergy, auxquels participent les étudiants. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération décentralisée avec Porto Novo, au Bénin, la CA participe à un programme sur les questions climatiques.

Parmi les difficultés observées à la mise en place de ces partenariats, la CA observe « la peur d'innover de la part des collectivités territoriales ». « Il faut faire savoir aux collectivités qu'elles peuvent avoir à disposition une ressource humaine différente avec les universités, ce qui permet d'avoir accès à de nouvelles idées », commente **Marc Denis**. « La condition d'un bon partenariat est de savoir ce qu'on attend. Ce qui permet de choisir, entre le recours à des cabinets de conseil ou à des équipes de l'ESR, le bon partenariat en fonction du sujet et des enjeux ».

Nantes Métropole et Université de Nantes : des économies partagées

Comment réaliser des économies d'énergie et réduire les émissions de GES à la fois pour le territoire et l'université ? « Avec ses 420 000 m² répartis sur 129 bâtiments et trois villes, l'université de Nantes affiche une consommation énergétique équivalente à une ville de 120 000 habitants », présente **Gaëlle Mourier-Bouchon**, directrice qualité et développement durable de l'Université de Nantes. « Sa consommation moyenne est de 50 Gwh par an, en chaleur, gaz et électricité, pour 30 000 étudiants et 4000 personnes y travaillant ». Globalement, une personne sur douze, dans l'agglomération, travaille ou étudie à l'université.

De son côté, Nantes Métropole possède des réseaux de chaleur distribués sous deux formes complémentaires : une délégation de service public et une AFUL (Association Foncière Urbaine Libre), commente **Alban Mallet**, chargé du Plan climat à Nantes Métropole. Ce Plan a été mis en place dans le cadre d'une vaste consultation citoyenne. Le réseau distribue 70% d'énergies renouvelables. « Notre objectif était l'interconnexion des réseaux biomasse-gaz pour travailler sur les prix ».





En 2016, huit nouveaux sites ont été connectés, dont le Campus Terre. En 2019, avec un nouveau bâtiment relié, 67% du patrimoine universitaire est raccordé à un des réseaux de chaleur, celui de Nantes Métropole ou de l'AFUL. « Le modèle économique de la DSP ne tenait pas sur le site de la Chantrerie, d'où la création d'une AFUL », explique **Gaëlle Mourier-Bouchon**. L'Université a mis à disposition un terrain de 2000 m² pendant douze ans pour un équipement de cogénération Erena et la mise en place d'un réseau de chaleur bois pour le campus, englobant cinq bâtiments. Dès l'année suivante, le retour sur investissement a été constaté, grâce à une TVA à 5,5% et un coût d'énergie et de maintenance divisé par deux. « Dans cette opération, les trois volets du développement durable, la réhabilitation, le développement des énergies renouvelables, le management de l'énergie et le pilotage étaient intégrés. Il reste maintenant un enjeu important autour de la sobriété et l'expérimentation sur les usages pour faire changer les comportements ».

Bilan de l'opération : en 2015, l'Université émettait 7 227 tonnes de CO₂, contre 3 664 tonnes en 2018. Par ailleurs, « 45 000 tonnes de GES sont évitées par an ». Les économies réalisées permettent de réinjecter 661 000 euros HT dans l'économie de la métropole, dont 190 000 dans le traitement des déchets, 290 000 dans la filière bois et 120 000 dans le réseau de chaleur urbain. Les intervenants ne relèvent « pas d'obstacles majeurs » à ce type d'opération.

Atelier 2 : mobilité durable

Poitiers : collaboration pour réduire l'usage de la voiture

« Il fallait comprendre les engagements de l'université et les mettre en corrélation avec les engagements du Grand Poitiers pour construire une stratégie partagée », résume **Véronique Leroy**, responsable du service logistique à l'Université de Poitiers. Répartie sur six campus comprenant 147 habitants, l'Université accueille plus de 26 000 étudiants, pour une ville de 90 000 habitants. « Malgré un réseau de bus structuré, la voiture est le moyen de transport de 25% étudiants et de 70% du personnel ». « Un cinquième de la population de l'agglomération est étudiante, il est donc important de la sensibiliser aux problématiques de la mobilité ».

Dans ce cadre, Grand Poitiers et l'Université de Poitiers coopèrent activement, notamment pour le choix du tracé des lignes de bus, la création de circuits de mobilité douce entre la ville et l'université, la prise en compte de la continuité des pistes cyclables prévues dans le Plan vélo du Grand Poitiers et dans les projets d'aménagement de l'Université, l'installation d'abri-vélos sur le campus, l'accompagnement de l'usage partagé des véhicules, le renforcement de l'intermodalité et la mise en place d'une journée « campus sans voiture » pour sensibiliser.

Nancy : du temps pour apprendre à travailler ensemble

L'offre de transports de l'agglomération nancéenne est articulée autour de la ligne 1 du tramway, saturée. Après avoir proposé de nouveaux tracés non acceptés par la population, la métropole a organisé une concertation publique en novembre 2017 pour faire émerger de nouvelles propositions. Parallèlement, l'Université de Lorraine avait établi un Plan de déplacements en 2015, définissant ses enjeux.





La mise en place d'un comité de suivi de la montée à Brabois a permis de faire remonter les souhaits des associations et des élus et de constater que les enjeux étaient partagés. « La concertation avec le comité de suivi a permis de définir le nouveau tracé de la ligne 1, projet plus largement accepté », commente **Vincent Huaut**, vice-président immobilier et transition énergétique de l'Université de Lorraine. « La concertation est le moteur de la réussite de ce projet, dont la principale difficulté reposait sur la méfiance initiale. Il faut apprendre à marcher ensemble ».

Banque des Territoires : quatre axes d'intervention

Pour clore la matinée, **Pierre Aubouin**, directeur du département Infrastructures et Transport de la Banque des Territoires, acteur public en interaction avec les collectivités locales, présente ses interventions auprès de celles-ci pour faire face à la croissance des besoins de mobilité, lutter contre les externalités négatives (émissions de CO₂, pollution atmosphérique) des transports, le tout dans un contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités locales, tout en veillant à lutter contre les fractures territoriales. A l'instar de ce qu'elle fait pour les cœurs de ville, l'institution peut, par exemple, accompagner (en ingénierie amont ou en financement) les ESR situés dans des campus en périphérie urbaine dans leurs projets de renforcement de la desserte en transports en commun du campus par des services innovants de mobilité (autopartage, covoiturage ...) ou le déploiement expérimental de navettes électriques et/ou autonomes, ou bien encore ceux de gestion intelligente des capacités de stationnement sur le campus. A titre d'exemple, la Banque des Territoires contribue au financement de l'expérimentation en cours sur le plateau de Saclay du service de vélos à assistance électrique en libre-service porté par la startup Zoov.

Ouverture de l'après-midi

La Rochelle : un smart campus, prototype du campus du futur

La séance de travail de l'après-midi est introduite par un message vidéo de **Jean-Marc Ogier**, président de l'Université de La Rochelle, dont le projet de smart campus est développé en lien avec l'agglomération. « L'université vit une profonde mutation », observe-t-il. « Sur les aspects liés à recherche, l'Université de La Rochelle a une logique de spécialisation scientifique pour fédérer les forces intellectuelles autour du grand défi du développement durable en zone littorale, avec le LUDI (littoral urbain durable intelligent). Mais en tant qu'opérateur public, elle doit aussi être exemplaire en matière de campus ».

Son grand projet de smart campus vise à faire de l'université « un prototype en termes de campus du futur, de transition énergétique, écologique et numérique ». Ses missions régaliennes, internes, sont également « à revisiter à l'aune de la création de l'université du futur ». Pour accompagner ce projet, le vice-président en charge du patrimoine et de l'université durable s'est associé un chargé de mission smart campus et un chargé du développement durable.

La création d'un campus éco-responsable implique de travailler sur l'énergie, la mobilité, le carbone bleu, le zéro carbone... en intégrant par ailleurs la transformation numérique dans la gestion des formations. Le projet s'appuie sur le grand projet territorial Territoire d'innovation (TIGA), avec un objectif « zéro carbone » à l'horizon 2040.





« Tous les partenaires sont réunis autour de sept leviers majeurs dont l'économie circulaire, l'auto-consommation, le carbone bleu, l'exploitation numérique agrégateur carbone... pour opérer collectivement la transformation », poursuit le président.

Trois acteurs principaux y participent : la Communauté d'agglomération de La Rochelle, le Grand Port de Commerce et l'Université. « L'Université est en ordre de marche pour accompagner ce projet, en associant ses laboratoires, le personnel et les étudiants ». Elle travaille sur le campus avec Engie sur un contrat de performance globale et contribue à la co-innovation pour progresser sur l'impact carbone de l'université. « C'est un projet qui fait jouer le levier intellectuel et l'interaction avec le territoire dans un objectif collectif », conclut **Jean-Marc Ogier**.

Grenoble : bâtir la Ville de demain ensemble

Claude Habfast, vice-président de Grenoble Alpes Métropole, expose l'expérience de la plateforme de partage « Grenoble, Ville de demain » : « pour bâtir cette plateforme, les élus de Grenoble Alpes Métropole, de toutes tendances, ont d'abord rencontré les étudiants et les universitaires pour échanger sur des sujets d'urbanisme, de changement climatique, de politique militante... Pendant quatre ans, l'équipe s'est enrichie de ces échanges ».

Parmi les sujets de transformation : la mobilité. « A Grenoble, on consomme 11 000 Gwh par an, dont 13% pour le transport de personnes. Nous avons donc décidé de développer les transports alternatifs, en particulier le vélo - numéro 2 en France derrière Strasbourg – et la voiture autonome. Le Pass 2020 englobera tous les moyens de transport ». L'élus souligne que Grenoble veut faire exploser le co-voiturage : « nous sommes passés de 65% à 32% d'autosolistes. Les pendulaires et les étudiants sont invités à voyager ensemble ».

En matière d'énergie, l'Université a bénéficié du Plan Campus et du CPER (500 M€) pour sa transformation. Candidate au prix de la capitale verte européenne, Grenoble travaille au changement de comportement et contribue à la Chaire sur la précarité énergétique à hauteur de 30 000 euros. « Nous envisageons de construire une ville verte en y associant les étudiants, qui ont de vraies valeurs, une vraie vision du partage », assure Claude Habfast.

Atelier 4 – Mobilisation des usagers et personnels au service de la transition énergétique : « agir ensemble »

« La transformation énergétique nécessite des changements d'usage et de comportements », introduit **François Rio**, délégué général de l'AVUF. « Dans les campus, qui regroupent des dizaines de milliers d'usagers, ces changements ont des conséquences importantes ». Dans le Grand Reims, la mise en œuvre de la démarche « agir ensemble » a permis de fédérer et de créer des aller-retours entre individus et institution. Elle s'appuie sur deux éléments : la coopération et la sensibilisation concertée. « La question de l'adhésion de l'utilisateur est importante. Il faut que l'individu ait envie d'agir ».

Grand Reims : des animations pour faire participer les étudiants





Dans le cadre de la coopération « agir ensemble », du 12 au 16 novembre 2018, « le Grand Reims a mobilisé les acteurs de l'enseignement supérieur autour des gestes éco-responsables au quotidien, l'alimentation, l'énergie, le tri des déchets », présente **Nicolas Jarosz**, chef de projet enseignement supérieur au Grand Reims. Neoma Business school coordonne l'opération pour promouvoir les transports doux, mieux gérer les déchets et réduire l'usage du papier. Des supports de jeux ont également été mis en place pour faire participer les étudiants et des actions ont été développées sur les réseaux avec l'association Sciences Po Etudiants, tandis que le Grand Reims a lancé le Tri Truck pour encourager le recyclage. « Il y a des sujets qui intéressent les étudiants, comme les jardins partagés. Il faut encourager leur envie d'agir ».

Au-delà des éco-gestes, ces manifestations créent du lien. « Il faut du temps pour apprendre à se parler. Mais les établissements d'enseignement sont devenus presque autonomes ».

Nantes : un « mémento » pour changer les comportements

Le Grand Nantes est un territoire très habité qui émet beaucoup de gaz à effet de serre. « Il est nécessaire d'agir en matière de transport et d'urbanisme, mais le levier principal est le comportement, aussi bien dans l'habitat que dans les entreprises », expose **Gaëlle Mourier-Bouchon**.

Agir ensemble à Nantes s'inscrit dans la dynamique amorcée par le grand débat « la transition énergétique c'est nous » organisé par Nantes Métropole en 2016-2017. D'une durée de 200 jours, ce grand débat a attiré 53 000 participants et 270 organisations, dont l'Université de Nantes, qui a fait remonter ses souhaits. En parallèle, une feuille de route a été mise en place, ainsi que des instances de suivi et d'évaluation, auxquelles participe le président d'université. « C'est un laboratoire sur la transition énergétique, mais il faut apprendre à le faire vivre, à l'université mais pas seulement, en s'appuyant sur des lab citoyens ».

La première participation de l'Université à « Agir ensemble » date de 2014, avec des ateliers, des animations dans le campus, des actions de sensibilisation et de vulgarisation. En 2016, Nantes a présenté ses activités de recherche au Sommet Climate Chance. L'occasion, l'année d'après, d'élargir la manifestation au niveau du territoire, en intégrant notamment la Métropole, le Crous et la MGEN.

« Pour continuer, il faut pouvoir mobiliser. Nous avons donc créé un objet commun, le mémento, dans lequel chaque partenaire peut présenter ses actions, organisées par thématiques et non par établissements », poursuit Gaëlle Mourier-Bouchon. « Les ateliers fonctionnent en parallèle dans les petits territoires, ce qui a permis d'initier une démarche de territoire ».

Comment aller plus loin, en faire un projet durable ? Un séminaire de coopération territoriale est prévu en mars 2019 pour réunir tous les acteurs – le Crous, l'Ecole Centrale, l'Université de Nantes et Nantes Métropole. L'idée est de terminer avec une feuille de route commune en matière de transition énergétique, de définir des champs d'action communs, d'impulser une coopération forte, de partager des expériences et de s'engager autour des lab citoyens, qui « créent du lien entre tous les acteurs, conservent un lien de proximité avec les étudiants qui ont envie d'agir, et créent l'interconnexion entre l'université et son territoire de proximité ».





Toulouse mise sur le volontariat dans le Conseil de la vie étudiante

« Créé en 2008 et ouvert à tous les étudiants toulousains et associations étudiantes, le Conseil toulousain de la vie étudiante (CTVE) a été transformé en 2014 puis en 2018, par délibération, à la suite d'un constat d'essoufflement des étudiants », présente **Elodie Lacelle**, responsable mission jeunesse et vie étudiante. Le nouveau CTVE a été ouvert à 60 étudiants volontaires, désireux de s'investir dans une thématique en lien avec la vie étudiante. En octobre 2018, la campagne de recrutement en ligne lancée à travers les réseaux sociaux et relayée par les établissements a permis de recruter 50 étudiants entre 17 et 25 ans, provenant de beaucoup d'établissements et de toutes filières, dont 35% à bac+4 et 64% de femmes.

« Nous définissons une thématique par an, en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole. Cette année, c'est la gestion des déchets dans le milieu étudiant ». En interne, il y avait beaucoup de remontées sur les difficultés à travailler avec les étudiants sur la collecte. Un groupe d'experts du territoire accompagnent le CTVE selon leurs compétences : Toulouse Métropole, le Crous, la Smart City, le PACET. Un représentant du CTVE relaie la parole des membres dans les rencontres organisées tous les 15 jours et participe au débat sur les orientations proposées. Ces rencontres sont complétées par une plateforme en ligne où les étudiants peuvent s'exprimer, ainsi que des visites de terrain - 23 étudiants ont participé à la visite du centre de tri et de l'incinérateur.

« Beaucoup d'acteurs sont impliqués, agissant sur le tri dans le campus, contre le gaspillage alimentaire, la transformation de déchets avec des unités de compost et le drive zéro déchet... ». Après la définition d'un plan d'action en février, un hackathon sera organisé en avril 2019, dans le cadre de la Semaine étudiante du développement durable, qui permettra de formaliser le projet et de le présenter aux élus.

A Dijon, une première expérience concluante

Un intervenant dans la salle fait part de l'expérience menée dans le Territoire de Dijon, où la démarche « Agir ensemble » « a permis de renforcer les collaborations de façon très forte ». Quatorze animations ont été organisées en parallèle des ateliers, avec des associations d'étudiants, l'Université de Bourgogne, la Burgundy School of Business, ainsi que des concours. Pour motiver les étudiants à participer aux ateliers, les commerçants ont offert des lots. Les personnels et les étudiants ont largement participé à cette première édition. « Nous sommes prêts pour une coopération plus forte et pour davantage d'autonomie pour les actions à venir ».

La FNCAS intègre « Agir ensemble »

« La démarche « Agir ensemble » a été engagée par la CPU, l'Ademe, les associations du bloc local, le Crous, le Circé (Centre d'intervention et de recherches sur le changement énergétique), afin d'accompagner les référents et les personnels des établissements supérieurs, en partenariat avec le ministère de l'ESR, en mobilisant tous les leviers », complète **François Rio**. « Cela passe aussi par le personnel, c'est pourquoi la FNCAS va intégrer la démarche. Son enjeu est d'associer les initiatives des étudiants et du personnel, en matière de responsabilité sociétale, pour s'insérer dans une démarche territoriale et un projet établissement ».





François Rio rappelle que la coopération entre les établissements et les collectivités territoriales doit passer par tous les niveaux, le niveau politique, avec le maire ou président de métropole et le président d'université, et au niveau interne, avec le personnel et les étudiants. Un comité de pilotage national sera réuni le 12 février et un appel à participation sera lancé d'ici fin février pour recueillir les intentions de participation, signées par les élus et présidents d'université. Afin de « réfléchir à la façon de s'approprier la démarche « agir ensemble », une journée nationale sera par ailleurs organisée, « probablement en mai », suivie d'actions, de séminaires, d'un tour de France et d'animations territoriales.

Conclusion

La prospective, outil pour construire une vision locale partagée

« La prospective est au cœur des débats, il faut regarder loin, l'avenir et le passé, regarder large, dans la transdisciplinarité, accepter la controverse, le dissensus, creuser profond pour comprendre les racines et les moteurs du changement », conclut **Thomas Guéret**, chef de la Mission prospective – service de la recherche au Ministère de la Transition écologique et solidaire – Ministère de la Cohésion des territoires. Une Mission qui « a vocation, à l'échelle du pôle ministériel, à animer le travail commun de prospective pour l'administration centrale, les services déconcentrés et les opérateurs du ministère », présente-t-il. « Cette mission doit déboucher sur de l'action, de l'opérationnel. Il faut parfois remettre des fondamentaux en question. Ce serait utile d'introduire davantage de prospective dans vos études ».

Le chef de mission se félicite des « bonnes idées présentées, avec beaucoup de villes impliquées et des partenariats foisonnants, levier important de l'action civique pour les étudiants ». Il note cependant « souvent, un ressenti négatif de l'Etat territorial ». « Nous ne devons pas subir, il faut permettre l'avenir. Nous devons travailler ensemble pour le bien collectif ».

Le travail doit se poursuivre au-delà des séminaires, conclut **Arthur Riedacker**, pour l'AVUF. « Il faut continuer à faire des propositions et utiliser le contenu des séminaires pour sensibiliser les élus, continuer à travailler ensemble. C'est important de communiquer ce virus d'envie d'agir aux élus, pour co-construire la transition énergétique, trouver des compromis et hiérarchiser. Mais la vision sociale doit être complétée par une vision carbone, sinon il n'y aura pas de résultats ».

